Mise en réseau des ZMEL

Code : B.1.3
Maitrise d'ouvrage : CACEM / CAESM
Comité de pilotage : Maîtrise d'ouvrage, DM, ODE,
Contexte et objectif de l'action

Les ZMEL sont des équipements nautiques permettant le développement de services et d'activités autour des espaces de mouillage. Aujourd'hui les ZMEL sont pour la plupart gérées de manière autonome et indépendantes les unes des autres ce qui engendre une perte de valeur globale, des services statiques aux plaisanciers, des règlements de police différents et une faible lisibilité.

L'objet de cette action, une fois les ZMEL créées, est de les mettre en réseau de manière à fluidifier et homogénéiser leur fonctionnement, augmenter le niveau et la qualité des services aux usagers, améliorer les retombées économiques.

Description technique de l'action

Dans le cadre de cette action, il s'agira de proposer un cadre juridique permettant la gestion optimisée de l'ensemble des zones de mouillages par une seule entité ou par plusieurs. Sur la base de ce cadre, une réflexion sur les services à proposer aux usagers devra être réalisée de manière à les hiérarchiser et les mutualiser.
Les règlements de police et d'exploitation devront être harmonisés.

Une application sur smartphone complétera le dispositif permettant de connaître la disponibilité des mouillages sur chaque zone et de réserver un mouillage ou différents services avant de se rendre sur site.

Communes concernées : Fort-de-France, Schoelcher, Trois-îlets, Anse d'Arlet, Lamentin

Avancement de l'action

Date de début de l'action: 2020

Indicateurs:

Création d'une application

Date d’échéance de l’action : 2025

Pourcentage d’avancement : 0%

Éléments financiers

Budget total : 175K €

Budget disponible : 0K € HT

Budget à obtenir : 175K € HT

Années	Montant prévu	Montant dépensé	% engagement
2025	100K € HT		57%
2026	75K € HT		42%
TOTAL	175K € HT		